

# Matériaux composites en bois, plaques isolantes en fibre de bois, plaques en laine de bois...

**Ebauche pour consultation publique.**

**Les sols en bois-ciment** peuvent contenir de l'amiante.

Les autres matériaux composites en bois ne contiennent pas d'amiante (ne sont pas susceptibles d'en contenir):

- **Panneaux isolants en fibres de bois** (p. ex. Pavatex): fibres de bois fines et brunâtres. De tels panneaux ne sont pas susceptibles de contenir de l'amiante (cf. aussi la fiche sur les **faux-plafonds**). Il est toutefois possible de trouver de l'amiante dans **l'enduit / la peinture** de ces panneaux ou dans leur **colle** (à base de bitume ou non).
- **Panneaux légers / laine de bois** (p. ex. Schichtex, Heraklith, etc.): de tels panneaux ne sont pas susceptibles de contenir de l'amiante.

Par ailleurs, les panneaux mentionnés peuvent contenir d'autres polluants (produits de protection du bois, HAP).

---

ASSAINISSEMENT/ENLÈVEMENT

## Elimination

Incinération dans une UIOM.